

APALLF du Léman  
Serge GERVASONI  
13 quai de Rives  
74200 Thonon-les-Bains

Le 4 octobre 2024,

Lettre recommandée avec A.R.

Dossier suivi par le service Urbanisme / Tél. : 04.50.83.10.77

Information relative au PC 074 119 24 00021

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la ville d'Evian a déposé un permis de construire pour la réalisation d'un tremplin de saut à ski dans le Lac Léman. Vous trouverez ci-joint à ce courrier le dossier de demande de permis de construire pour information.

Par ailleurs, préalablement à leur autorisation, les projets d'aménagements légers doivent faire l'objet d'une consultation. En application de ces dispositions, la ville d'Évian-les-Bains et ses services vont mener une enquête publique durant laquelle les avis du public seront recueillis.

Aussi nous vous invitons si vous le désirez à nous faire parvenir vos observations par courrier ou par mail à l'adresse suivante : [urbanisme@ville-evian.fr](mailto:urbanisme@ville-evian.fr).

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Josiane LEI  
Maire

